



## Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale  
28 août 2024  
Français  
Original : anglais

### Conférence des Parties

#### Seizième session

Riyad, Arabie saoudite, 2-13 décembre 2024

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

#### Cadre stratégique de la Convention (2018-2030)

**Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan  
de communication de la Convention des Nations Unies  
sur la lutte contre la désertification**

## Mise en œuvre du plan de communication de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

### Note du secrétariat

#### *Résumé*

Dans sa décision 4/COP.15, la Conférence des Parties (COP) a chargé le secrétariat de lui rendre compte des progrès accomplis dans l'application de cette décision.

Dans le présent rapport, le secrétariat présente les mesures qu'il a prises concernant i) la mise en œuvre du plan de communication ; ii) la célébration internationale annuelle de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse et l'organisation d'autres manifestations et campagnes phares ; iii) la communication dans les médias traditionnels et dans les médias sociaux ; et iv) les publications et la diffusion d'informations.

Le secrétariat y décrit en outre les orientations en matière de communication pour le prochain exercice biennal et formule des conclusions et des recommandations qui seront soumises à la COP pour examen à sa seizième session.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Contexte .....	1-2	3
II. Mise en œuvre du plan de communication.....	3-63	3
A. Campagnes de communication .....	7-12	4
B. Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse .....	13-24	4
C. Communication avec les médias.....	25-34	6
D. Autres campagnes et activités.....	35-57	7
E. Autres supports d'information .....	58-63	11
III. Orientations pour 2025-2026 .....	64-65	11
IV. Conclusions et recommandations .....	66	12

## I. Contexte

1. Dans sa décision 4/COP.15, la Conférence des Parties (ci-après, la « COP ») a demandé au secrétariat, sous réserve que des ressources soient disponibles, de poursuivre la mise en œuvre du plan de communication conforme au Cadre stratégique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2018-2030) (ci-après le « Cadre stratégique de la Convention (2018-2030) »); d'assurer une communication cohérente soulignant l'importance de la cible 15.3 des objectifs de développement durable (ODD) et les interactions entre les terres, les changements climatiques et la biodiversité; d'associer les publics clefs afin de mieux faire connaître les objectifs de la Convention; de renforcer la communication avec les médias et d'établir des partenariats afin d'élargir le rayonnement auprès des publics non anglophones; de faire mieux connaître les programmes et produits d'information de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (ci-après, la « Convention »); de maximiser le potentiel de communication tant dans les médias traditionnels que dans les médias sociaux; de renforcer les outils de communication en ligne; et de développer les capacités de communication du secrétariat et du Mécanisme mondial.

2. Dans le présent document, le secrétariat rend compte des travaux qu'il a menés pour mettre en œuvre et perfectionner le plan de communication, et met en lumière plusieurs campagnes et activités d'information, notamment ses efforts de communication avec les médias et les célébrations annuelles de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse. Il donne en outre des informations générales sur les programmes et produits d'information disponibles, notamment sur son site Web et ses canaux numériques, sur les Ambassadeurs de bonne volonté et les Ambassadeurs des terres, et sur la mobilisation des jeunes notamment dans le cadre de la campagne « Héros des terres ».

## II. Mise en œuvre du plan de communication

3. En réponse aux demandes des Parties, le secrétariat a adopté une nouvelle stratégie afin d'aligner son plan de communication sur le Cadre stratégique de la Convention (2018-2030).

4. En particulier, le secrétariat a réussi à mieux faire connaître les objectifs de la Convention grâce à l'élaboration de messages et de discours forts, à une plus grande utilisation des médias traditionnels et des médias sociaux, à l'organisation de manifestations et campagnes phares à des fins d'information et à la mise à disposition des produits de partage des connaissances.

5. Parmi les faits marquants des activités de communication et d'information menées au cours de la période considérée, on peut citer :

a) Les campagnes percutantes d'information et de sensibilisation du public en lien avec les thèmes des célébrations annuelles de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, et d'autres activités et manifestations majeures ;

b) L'augmentation marquée de la couverture, par des médias de premier plan, des activités de la Convention, grâce à la collaboration stratégique avec des organes de presse mondiaux et régionaux, ainsi que la publication de rapports stratégiques et le lancement d'activités majeures ;

c) La croissance soutenue de la présence numérique de la Convention et du taux d'interaction sur ses différents médias sociaux ;

d) La mobilisation plus forte des Ambassadeurs de bonne volonté, des Ambassadeurs des terres et des porte-parole de la jeunesse dans le cadre de la campagne « Héros des terres » ;

e) Les activités fructueuses de renforcement des capacités organisées pour les journalistes en marge de manifestations de premier plan consacrées aux questions relatives à la Convention et les synergies dégagées entre les Conventions de Rio ;

f) La communication multilingue renforcée et la disponibilité de supports d'information destinés au public disponibles dans les six langues de l'Organisation des Nations Unies.

6. On reviendra plus en détail sur les éléments susmentionnés dans les sections ci-après.

## A. Campagnes de communication

7. En s'appuyant sur les enseignements tirés des manifestations organisées récemment à des fins de communication et de l'examen stratégique du plan de communication, le secrétariat et le Mécanisme mondial ont conçu et mené plusieurs campagnes de communication afin de renforcer la participation des parties prenantes.

8. Les campagnes étaient étroitement liées aux thèmes retenus pour les célébrations annuelles de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse et pour certains programmes et initiatives de premier plan, tels que l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse, l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). En outre, le secrétariat a continué de collaborer activement avec les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (ci-après « la Convention-cadre ») aux fins de l'élaboration d'activités de communication, par l'intermédiaire du Groupe mixte de liaison des Conventions de Rio. On trouvera de plus amples informations sur la collaboration avec les secrétariats des Conventions de Rio dans le document ICCD/COP(16)/4.

9. Au cours de la période considérée, le secrétariat s'est en particulier concentré sur la sensibilisation des femmes et des jeunes, compte tenu du rôle essentiel que jouent ces groupes dans la gestion durable des terres et des obstacles particuliers qu'ils rencontrent dans l'accès aux terres et aux ressources connexes. Il a en outre renforcé sa coopération avec d'autres publics clefs, tels que les décideurs, les ministères de tutelle des secteurs s'occupant de l'utilisation des terres, le secteur privé, les propriétaires fonciers et les responsables de la gestion des terres, les agriculteurs et les éleveurs.

10. Depuis la quinzième session de la COP, le secrétariat s'est essentiellement appliqué à mettre au point une communication cohérente sur la Convention, sur l'importance de la cible 15.3 des ODD et sur les interactions entre terres, changements climatiques et biodiversité. Pour la première fois, un texte général, rédigé dans les six langues officielles de l'ONU, a été établi et diffusé en amont de la seizième session de la COP ; y sont exposées les principales questions et attentes liées à cette manifestation phare.

11. La stratégie médiatique adoptée pour la seizième session de la COP met fortement l'accent sur la communication ciblée auprès d'organes de presse de premier plan, au niveau mondial et régional, l'objectif étant que l'événement soit largement couvert et bénéficie d'une visibilité accrue. Des sessions de formation à l'intention des médias ont été menées en arabe, en français et en russe entre juin et septembre 2024, en conformité avec les trois Conventions de Rio. Dans le cadre du programme relatif aux médias de la seizième session de la COP, il est prévu que des journalistes se rendent sur le terrain afin de mieux couvrir l'événement et de faire mieux comprendre les questions relatives à la Convention.

12. Depuis la quinzième session de la COP, le secrétariat s'est employé sans relâche à rendre ses communiqués de presse et autres supports publics de communication disponibles dans les six langues de l'ONU. Il veillera à ce que la seizième session de la COP bénéficie d'une couverture multilingue, ce qui permettra de faire connaître ses enjeux au monde entier. Dans un souci d'accessibilité et de participation, les conférences de presse se tiendront en anglais, en arabe et en français, et, autant que possible, dans les autres langues de l'ONU.

## B. Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

13. Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1995, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse (ou Journée mondiale de la lutte contre la désertification) est célébrée chaque année le 17 juin pour sensibiliser le public à l'action menée à l'échelle internationale<sup>1</sup>. Le présent rapport rend compte des activités organisées à l'occasion de la Journée depuis la publication du document ICCD/COP(15)/3, c'est-à-dire en 2022, 2023 et 2024.

<sup>1</sup> Résolution 49/115 de l'Assemblée générale.

**1. Journée mondiale de la lutte contre la désertification 2022 – « Tous ensemble pour vaincre la sécheresse »<sup>2</sup>**

14. Le thème de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse 2022, « Tous ensemble pour vaincre la sécheresse », a été mis en avant dans le cadre d'une campagne intitulée « Droughtland », lancée à la quinzième session de la COP. Il visait à mobiliser les volontés politiques nécessaires à la lutte contre les effets de plus en plus importants des sécheresses et au renforcement de la résilience face à la sécheresse.

15. La célébration mondiale de la Journée a été organisée par le Gouvernement espagnol. En outre, 46 manifestations ont eu lieu dans le monde entier.

16. Le programme de la Journée mondiale a été diffusé en direct sur Facebook, Twitter (devenu X), YouTube et sur le site Web de la Convention. Plus de 160 millions de personnes ont eu connaissance de l'événement par la voie des médias sociaux.

**2. Journée mondiale de la lutte contre la désertification 2023 – « Femme. Sa terre. Ses droits »<sup>3</sup>**

17. En 2023, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, qui avait pour thème « Femme. Sa terre. Ses droits », était consacrée à la promotion de l'égalité des sexes dans la restauration des terres.

18. La célébration mondiale a eu lieu au Siège de l'ONU, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Les décideurs de haut niveau, scientifiques et représentants de la jeunesse réunis ont débattu de mesures en faveur des droits fonciers des femmes et du rôle de celles-ci dans la gestion des terres. En outre, 76 manifestations ont eu lieu dans le monde entier.

19. Le programme de la Journée a été diffusé en direct sur Facebook, Twitter (devenu X), YouTube et sur le site Web de la Convention. Plus de 300 millions de personnes ont eu connaissance de l'événement par la voie des médias sociaux.

**3. Journée mondiale de la lutte contre la désertification 2024 – « Unis pour les terres. Notre patrimoine. Notre avenir »<sup>4</sup>**

20. En 2024, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, placée sous le thème « Unis pour les terres. Notre patrimoine. Notre avenir », était consacrée à la gestion intergénérationnelle responsable des terres et à la mobilisation des jeunes. Elle coïncidait en outre avec le trentième anniversaire de la Convention.

21. Une exposition de photographies, des programmes éducatifs et des représentations musicales, ainsi qu'une campagne sur les médias sociaux lancée en amont de la manifestation, ont permis de faire connaître le thème de la Journée dans le monde entier.

22. Organisée au musée Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland, aussi appelé Bundeskunsthalle, de Bonn (République fédérale d'Allemagne) le 17 juin 2024, la célébration mondiale a aussi été l'occasion de marquer le trentième anniversaire de la Convention et de réunir des dirigeants des pays du monde, des jeunes et de grandes figures du monde universitaire, de la société civile et des médias, qui ont témoigné de leur forte ambition de faire front commun en faveur des terres à l'approche de la seizième session de la COP.

23. La célébration mondiale de la Journée a été organisée par le Gouvernement allemand. En outre, quelque 70 manifestations ont eu lieu dans le monde entier.

<sup>2</sup> <https://www.unccd.int/events/desertification-drought-day/2022>.

<sup>3</sup> <https://www.unccd.int/events/desertification-drought-day/2023>.

<sup>4</sup> <https://www.unccd.int/events/desertification-drought-day/2024>.

24. Le programme de la Journée a été diffusé en direct sur Facebook, X, YouTube et sur le site Web de la Convention. Plus de 390 millions de personnes ont eu connaissance de l'événement par la voie des médias sociaux.

### C. Communication avec les médias

25. Au cours de la période considérée, on note une augmentation marquée de la couverture des questions et activités relatives à la Convention dans les médias de premier plan. Elle a été permise par une communication ciblée auprès d'organes de presse mondiaux et régionaux, par la publication de rapports importants et par le lancement d'activités majeures, présentés ci-après :

a) Le rapport thématique consacré au pastoralisme et aux pâturages, qui fait partie de la série sur les *Perspectives territoriales mondiales* : publié en mai 2024, à l'occasion d'une manifestation de haut niveau organisée à Oulan-Bator (Mongolie), le rapport a fait l'objet de 625 articles de presse dans 58 pays ;

b) Le rapport intitulé « Global Drought Snapshot 2023 » (Aperçu mondial de la sécheresse) : publié en novembre 2023 en marge de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre qui s'est tenue à Doubaï (Émirats arabes unis), le rapport a fait l'objet de 507 articles de presse dans 70 pays ;

c) Le tableau de bord de données de la Convention : publié à l'approche de la vingt et unième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC), qui s'est tenue en octobre 2023, le tout premier tableau de bord des données de la Convention a fait l'objet de 620 articles sous forme imprimée ou en ligne, dans toutes les régions du monde ;

d) Le Recueil relatif aux tempêtes de sable et de poussière : communiqué aux médias par le secrétariat à l'occasion de la manifestation de haut niveau sur les tempêtes de sable et de poussière organisée par le Gouvernement ouzbek à la vingt et unième session du CRIC, le Recueil a fait l'objet de 1 153 articles de presse dans 85 pays.

26. Le secrétariat de la Convention a en outre noué des contacts avec des journalistes de renom dans le but de faciliter la réalisation de reportages sur le terrain concernant les questions relatives à la Convention. Cette approche s'est révélée efficace, car elle a permis une couverture médiatique de premier plan.

27. Par exemple, pendant la vingt et unième session du CRIC, qui s'est tenue en novembre 2023, des journalistes de terrain se sont rendus à la mer d'Aral avec l'appui du Gouvernement ouzbek, dans le but de mieux faire connaître les stratégies de réduction des risques de catastrophe. Cette expérience a permis aux participants de mieux comprendre les liens entre la surexploitation de l'eau, les changements climatiques et les tempêtes de sable et de poussière, et a mis en évidence le rôle essentiel de la restauration des terres dans l'atténuation de ces problèmes.

28. Depuis sa quinzième session, le secrétariat de la Convention a continué de nouer des partenariats stratégiques avec des organes de presse internationaux : il a notamment renouvelé sa coopération avec l'agence de presse Xinhua et travaillé avec la Deutsche Welle à la préparation d'une session consacrée aux liens entre désertification et migration, qui s'est tenue lors de l'édition 2024 du Global Media Forum organisé par le diffuseur allemand. En 2023 et 2024, l'appui fourni par une agence professionnelle de communication et de relations publiques afin de compléter les capacités du secrétariat a permis d'étendre et de consolider la couverture médiatique.

29. L'établissement de partenariats avec des organisations telles que le Earth Negotiations Bulletin (ENB) est essentiel pour assurer une certaine visibilité aux activités de la Convention et toucher un vaste public. Grâce à ses rapports quotidiens et à ses analyses et rapports de synthèse détaillés, l'ENB assure une large couverture des réunions tenues au titre de la Convention.

30. Au cours de la période considérée, le secrétariat a mené plusieurs programmes de renforcement des capacités destinés aux journalistes afin d'élargir le rayonnement auprès des publics non anglophones et d'étendre la portée géographique et la diffusion de l'information.

31. Dans le cadre de la préparation de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre, le secrétariat a organisé une séance d'information en ligne destinée aux médias arabophones, qui visait à mettre en évidence les liens entre dégradation des terres, changements climatiques, préparation aux catastrophes et réduction des risques, et était principalement axée sur la résilience face à la sécheresse.

32. En coopération avec le secrétariat de la Convention-cadre, le secrétariat a mis sur pied un programme de formation destiné à sept journalistes russophones : l'activité, qui s'est déroulée du 12 au 15 juin 2024 à Bonn (Allemagne) en marge des soixantièmes sessions des organes subsidiaires de la Convention-cadre, portait sur les liens entre terres et climat.

33. Le secrétariat a organisé un atelier de formation destiné à 20 journalistes francophones en marge de la vingtième Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 2 au 6 septembre 2024. L'atelier visait à approfondir les connaissances des journalistes travaillant sur la désertification et la gestion durable des terres en Afrique. Parmi les principaux résultats, on peut citer la distribution de supports de formation sur mesure et la production de rapports approfondis dans la perspective de la seizième session de la COP.

34. En outre, en 2024, des formations aux médias ont été proposées au personnel du secrétariat, y compris du Mécanisme mondial et de l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres, et aux membres de l'Interface science-politique. Dispensées par des journalistes chevronnés, elles ont permis aux participants d'affiner leurs compétences en tant que porte-parole des questions relatives à la Convention et ont reçu un accueil positif.

## **D. Autres campagnes et activités**

### **1. Trentième anniversaire de la Convention**

35. Afin de célébrer le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention, en 1994, le secrétariat a mené, tout au long de l'année, une campagne qui comprenait la parution d'une publication commémorative et l'organisation d'une exposition au Bundeskunsthalle, en collaboration avec l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres (voir par. 40 ci-après).

36. Intitulée « United for land: 30 Years of the United Nations Convention to Combat Desertification » (Unis pour les terres : trentième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification), la publication comprend une préface du Secrétaire général de l'ONU et une préface du Secrétaire exécutif de la Convention. Elle retrace les négociations ainsi que les principales étapes et avancées qui ont mené à l'adoption de la Convention, et se termine par une section consacrée aux 30 prochaines années, dans laquelle l'accent est mis sur l'urgence qu'il y a à « accélérer [l'action visant à] restaurer au moins un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 ».

### **2. Journée mondiale de l'environnement 2024**

37. Dans le cadre des activités liées à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), le secrétariat et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ont travaillé en étroite collaboration avec l'Arabie saoudite à l'organisation et à la célébration de l'édition 2024 de la Journée mondiale de l'environnement, sorte de prélude à la seizième session de la COP, que le pays devait aussi accueillir. Placée sous le thème « Notre terre. Notre avenir », qui mettait l'accent sur la restauration des terres et la résilience face à la désertification et à la sécheresse, la Journée a constitué une occasion unique de mettre en cohérence et de renforcer les principaux messages et de sensibiliser des milliards de personnes en ligne et au cours des près de 4 000 manifestations recensées dans le monde entier.

38. On trouvera de plus amples informations sur les activités du secrétariat liées à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) dans le document ICCD/COP(16)/4.

### **3. Journée internationale de la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière**

39. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 12 juillet Journée internationale de la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, laquelle a été célébrée pour la première fois en 2023. Avec les membres de la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, le secrétariat a lancé la boîte à outils sur les tempêtes de sable et de poussière, dans laquelle on trouve des outils, des orientations et des informations utiles pour déterminer les sources des tempêtes de sable et de poussière, pour élaborer et appliquer des mesures, plans et stratégies de gestion, pour évaluer les risques et les vulnérabilités face à ces phénomènes, pour comprendre comment les observer, les surveiller, les prévoir et alerter les populations lorsqu'ils se déclenchent, et enfin pour mettre au point des mesures d'atténuation de leurs effets et les appliquer. On trouvera de plus amples informations sur la Coalition dans le document ICCD/COP(16)/16.

### **4. Initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres**

40. Au cours de la période considérée, le secrétariat de la Convention et l'initiative mondiale du G20 sur les terres ont collaboré à l'élaboration de produits et d'activités visant à faire connaître les avantages et les effets positifs procurés par la neutralité en matière de dégradation des terres et à sensibiliser de nouveaux acteurs. On trouvera ci-après quelques-uns de ces produits et activités :

a) Les engagements et avancées relatifs à la neutralité en matière de dégradation des terres ont été mis en évidence au moyen d'un centre international d'informations concernant la restauration (Global Restoration Information Hub), établi par l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres, et dans l'édition 2024 du rapport annuel élaboré par l'initiative ;

b) Un atelier de communication, organisé en 2023, a permis d'élaborer une approche stratégique commune de la communication relative à la restauration des terres. Les participants étaient des spécialistes de la communication faisant partie des équipes de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar), du Panorama mondial des approches et technologies de conservation et du Forum mondial sur les paysages ;

c) Le secrétariat et l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres ont donné des orientations, y compris des conseils scientifiques, aux équipes du Bundeskunsthalle afin de les aider à mettre sur pied l'exposition intitulée « Save Land », qui se tiendra de décembre 2024 à juin 2025 ;

d) Le secrétariat de la Convention et l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres ont mutuellement relayé leurs messages respectifs au cours de manifestations de premier plan, comme les réunions du Groupe des 20 organisées en 2023 (Inde) et en 2024 (Brésil).

41. On trouvera de plus amples informations sur l'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres dans le document ICCD/COP(16)/4.

### **5. Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse**

42. Le secrétariat a appuyé les initiatives stratégiques de communication et d'information menées avant et après le lancement de l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre qui s'est tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), en novembre 2022.



43. L'Alliance s'est dotée d'une image de marque et d'une identité visuelle ; en 2023, elle a lancé son site Web<sup>5</sup>, dont elle a engagé la refonte en 2024 et sur lequel elle présente les réalisations marquantes de l'ensemble de ses membres.

44. En tant qu'entité d'accueil du secrétariat de l'Alliance depuis mars 2023, le secrétariat de la Convention a également contribué à l'élaboration de messages forts, de matériel audiovisuel et d'un bulletin d'information trimestriel et au renforcement de la communication dans les médias, notamment grâce à des documents de réflexion, à une formation aux médias et à des reportages sur le terrain effectués par des journalistes issus des principaux organes de presse d'Asie centrale, d'Europe et d'Amérique latine. Il a en outre communiqué sur les manifestations en lien avec l'Alliance et publié des rapports stratégiques (tel que le document de synthèse intitulé « Investing in Resilience ») à l'occasion de conférences internationales consacrées à l'eau et aux changements climatiques.

45. La publication du rapport « Global Drought Snapshot », programmée pour coïncider avec le premier anniversaire de l'Alliance, a eu lieu à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre, qui s'est tenue à Doubaï (Émirats arabes unis), en décembre 2023. L'adhésion de nouveaux pays à l'Alliance a été annoncée par voie de communiqué de presse.

46. On trouvera de plus amples informations sur l'Alliance dans le document ICCD/COP(16)/4.

## 6. Programme « Terre pour la vie »

47. Dans le cadre du programme « Terre pour la vie », différentes activités de sensibilisation et d'appui aux connaissances sont menées afin de sensibiliser la population et les décideurs à l'importance d'atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres et aux avantages d'adopter de bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres.

48. Le prix « Terre pour la vie » a été lancé en 2011 en République de Corée dans le cadre de l'initiative de Changwon, à l'occasion de la dixième session de la COP. Il récompense les personnes et les organisations qui défendent et promeuvent les pratiques d'utilisation des terres connues sous le nom de techniques de gestion durable des terres, dont les effets sur les personnes, les communautés et la société sont importants et positifs. Le prix « Terre pour la vie » et son prix spécial Kubuqi ont à ce jour été décernés à 18 personnes.

49. En 2023 et 2024, le secrétariat a procédé à une évaluation approfondie du programme « Terre pour la vie ». Dans le cadre de cette évaluation, il a mené des entretiens avec un large éventail de parties prenantes, telles que les bénéficiaires du programme, le personnel du secrétariat de la Convention, les Héros et Ambassadeurs des terres ainsi que des partenaires externes et des experts du domaine de la gestion durable des terres.

50. À la suite de l'évaluation, le secrétariat a conclu qu'en dépit du manque de ressources financières et humaines, le programme avait eu un effet positif et avait en particulier permis, atout non négligeable, la mobilisation de figures emblématiques, telles que les Ambassadeurs de bonne volonté, les Ambassadeurs des terres et les porte-parole de la jeunesse dans le cadre de la campagne « Héros des terres ». Il a en outre noté qu'un investissement stratégique et soutenu serait nécessaire pour que le prix « Terre pour la vie » puisse continuer à être décerné.

## 7. Ambassadeurs de bonne volonté et Ambassadeurs des terres

51. Tout au long de la période considérée, les Ambassadeurs de bonne volonté et les Ambassadeurs des terres ont participé activement à diverses manifestations organisées au titre de la Convention, notamment aux célébrations internationales de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation et de plaidoyer de la Convention.

52. Auparavant Ambassadeurs des terres, Ricky Kej, Baaba Maal et Inna Modja ont été officiellement nommés Ambassadeurs de bonne volonté en 2023. À ce titre, ils seront des porte-parole honoraires, dont le rôle de sensibilisation et de plaidoyer sera crucial pour contribuer aux objectifs de la Convention auprès des jeunes, des femmes, des enfants et des communautés touchées.

<sup>5</sup> <https://idralliance.global/>.

53. L'ancienne Présidente de la Finlande, Tarja Halonen, et l'éminent diplomate, avocat et universitaire coréen, Byong Hyon Kwon, sont les actuels Ambassadeurs des terres de la Convention.

54. En 2023, la campagne de la Convention intitulée « #HerLand », relayée par les Ambassadeurs de bonne volonté et les Ambassadeurs des terres, a permis de sensibiliser considérablement le public aux disparités entre les sexes dans la gestion des terres. Les Ambassadeurs ont joué un rôle essentiel dans l'obtention de résultats tangibles, à savoir la mobilisation de dirigeantes à l'invitation de l'ancienne Présidente Tarja Halonen, qui reprenait le thème « Femme. Sa terre. Ses droits », la chanson « Her Land », que Ricky Kej a produite, puis interprétée aux côtés de Baaba Maal et Inna Modja lors de l'édition 2023 de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et l'exposition virtuelle et le documentaire inédits proposés par Inna Modja, qui s'inscrivaient dans le cadre de la campagne #HerLand et illustraient les difficultés rencontrées par les femmes dans la gestion des terres et les contributions de ces dernières.

## 8. Héros des terres

55. En 2020, le secrétariat de la Convention a lancé une campagne visant à désigner, parmi les jeunes, des « Héros des terres » qui, par des actions concrètes, aideraient à relayer le message de la Convention concernant l'importance des terres. Entre 2020 et 2024, les Héros des terres ont aidé le secrétariat et les Parties à donner à la Convention une certaine visibilité en tant qu'outil permettant de répondre aux problèmes rencontrés par les jeunes dans la protection et la restauration de leurs terres. Leur présence aux réunions officielles organisées au titre de la Convention ou des autres Conventions de Rio ainsi qu'à d'autres manifestations de premier plan a été extrêmement importante, car elle a été gage de la prise en compte, dans les discussions visant à sensibiliser le public à l'importance des terres, du point de vue des jeunes et des générations futures. Les Héros des terres ont en outre organisé des campagnes, publié des articles, mené des projets sur le terrain, appuyé les travaux menés par les parties prenantes à la Convention, et suscité l'intérêt des jeunes, auxquels ils ont donné l'occasion de se mobiliser en faveur des principaux objectifs de la Convention. En parlant de tout ce qu'ils avaient accompli, ils ont insufflé un vent de changement, fédéré leurs pairs, servi de mentors et fait la démonstration du pouvoir de transformation que recèle l'action collective.

56. Au vu des bons résultats obtenus par la première promotion, formée en 2020, le secrétariat de la Convention a lancé fin 2023 un appel à candidatures en vue de constituer une deuxième promotion de Héros des terres. L'appel a été ouvert afin de récompenser et d'encourager les jeunes et les organisations de jeunes qui contribuent à la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Il visait à inciter les jeunes âgés de 18 à 35 ans à devenir des agents du changement œuvrant en faveur de la gestion durable des terres et de l'application de la Convention. En tout, 810 jeunes issus de 102 pays ont soumis leur candidature. À l'issue d'une procédure de sélection à laquelle ont participé des représentants du Caucus sur la jeunesse, des jeunes dirigeants, des organisations dirigées par des jeunes, des organisations travaillant avec les jeunes et des membres du personnel du secrétariat, 10 nouveaux Héros des terres<sup>6</sup> ont été désignés et leur nomination a été annoncée lors de la célébration internationale de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification à Bonn. Ces jeunes acteurs du changement venus du monde entier œuvrent à la restauration des terres, au renforcement de la résilience face à la sécheresse, au développement d'entreprises agricoles durables et à l'exploitation des technologies et de l'innovation aux fins de la lutte contre les problèmes environnementaux touchant la planète.

57. L'initiative mondiale du Groupe des 20 sur les terres et le Centre du commerce international ont lancé un programme intitulé « Ye! Youth Ecopreneur Programme 2024 ». Conçu pour être exhaustif, ce programme d'un an vise à renforcer les capacités de 100 jeunes écopreneurs qui se lancent dans des activités liées à la terre. Il a pour objectif de leur offrir la formation, le mentorat et l'accompagnement nécessaires pour qu'ils réussissent leur parcours entrepreneurial.

<sup>6</sup> <https://www.unccd.int/land-and-life/youth/land-heroes>.

## E. Autres supports d'information

### 1. Site Web et communications en ligne

58. Au cours de l'exercice biennal, le secrétariat a mené davantage d'activités de communication en ligne, qui sont devenues un moyen essentiel de sensibilisation aux questions liées à la Convention et à ses effets. Outre le site Web unccd.int, de nouveaux sites Web ont été créés pour certaines campagnes et plateformes.

59. Le nombre d'abonnés aux médias sociaux de la Convention a nettement augmenté, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau

#### Croissance de l'audience des médias sociaux de la Convention entre janvier 2022 et juillet 2024

Plateforme	janvier 2022	juillet 2024	Pourcentage d'augmentation
Abonnés sur X (anciennement Twitter)	42 500	73 400	73 %
« J'aime » sur Facebook	33 145	38 375	16 %
Abonnés sur Instagram	11 200	27 400	145 %
Abonnés sur LinkedIn	21 686	33 360	54 %

### 2. Publications et diffusion d'informations

60. Depuis juin 2022, 56 nouvelles publications ont été mises en ligne sur le site Web. Parmi les publications les plus téléchargées figurent la deuxième édition des *Perspectives territoriales mondiales*, le rapport « Global Drought Snapshot » et le Recueil relatif aux tempêtes de sable et de poussière. Le catalogue de la bibliothèque électronique, continuellement mis à jour, compte jusqu'à 100 nouvelles entrées par mois.

61. Le bulletin d'information de la Convention a continué d'être envoyé régulièrement à plus de 33 000 abonnés, et le site Web a été régulièrement mis à jour et enrichi de nouveaux contenus et de nouvelles pages thématiques.

62. En outre, le secrétariat a élaboré une brochure, intitulée « United for Land », dans laquelle on trouve des informations essentielles sur la Convention rédigées en sept langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), et qu'il a voulu conforme à son image de marque repensée et à sa ligne de communication.

63. Au cours de la période considérée, le secrétariat a continué à faire connaître activement, par l'intermédiaire de ses canaux et activités de communication, les produits de l'Interface science-politique et d'autres informations scientifiques pertinentes, et de transformer ces informations, le cas échéant, en notes d'information et messages clairs et brefs faciles à consulter par les décideurs politiques et le grand public. Parmi ces produits, on compte les versions mises à jour de la boîte à outils sur la sécheresse et de la boîte à outils sur les tempêtes de sable et de poussière, ainsi que de courtes animations vidéo sur les rapports de l'Interface science-politique.

## III. Orientations pour 2025-2026

64. Toutes les activités prévues par le plan de communication sont conçues pour aider les Parties à la Convention et les parties prenantes à appliquer le Cadre stratégique de la Convention (2018-2030) dans son intégralité et à concrétiser leurs ambitions dans les domaines de la neutralité en matière de dégradation des terres et de la résilience à la sécheresse. Cela demeurera l'objectif principal de la mise en œuvre du plan de communication durant le prochain exercice biennal. Le secrétariat tiendra en outre compte des recommandations du groupe de travail intergouvernemental chargé de superviser le processus d'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la Convention (2018-2030) concernant la prochaine stratégie de communication de la Convention.

65. Conformément au Cadre stratégique de la Convention (2018-2030) et en s'appuyant sur les travaux menés jusqu'à présent dans le domaine de la communication ainsi que sur les programmes et campagnes d'information en cours et prévus, on s'attachera au cours du prochain exercice biennal :

a) À harmoniser le discours des Parties à la Convention et des parties prenantes sur l'importance de la gestion durable des terres, sa contribution à la prise en compte des enjeux interdépendants des changements climatiques et de la perte de biodiversité, et son rôle central et moteur pour la réalisation des ODD, afin de véhiculer un message cohérent et mobilisateur ;

b) À élaborer et diffuser des campagnes percutantes qui mettent en avant les réussites des Parties et des autres acteurs en ce qui concerne l'application de la Convention, notamment les activités de restauration des terres et de renforcement de la résilience face à la sécheresse menées à grande échelle ; à souligner l'urgence de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse et de juguler les coûts environnementaux, humains et économiques de l'inaction ; à présenter la neutralité en matière de dégradation des terres comme un objectif essentiel et réalisable dans le contexte des ODD ;

c) À tirer parti des principales occasions de placer les questions foncières en tête des priorités mondiales et d'atteindre de nouveaux publics, notamment en jouant un rôle de chef de file dans la célébration annuelle de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification ; à accroître encore la portée des programmes d'information ; à contribuer activement à la réalisation des activités relatives à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et à la Décennie des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (2025-2034) ;

d) À renforcer les partenariats et les capacités pour mieux faire connaître les questions foncières et asseoir le rôle de la Convention en tant que source d'information faisant autorité sur ces questions auprès des médias et d'autres acteurs clefs, en veillant tout particulièrement à fournir des informations de haute qualité et fondées sur des données scientifiques, dans des formats, canaux et langues appropriés. À cette fin, il faudra pleinement mettre à profit les données, informations et recommandations d'ordre scientifique et technique issues de l'Interface science-politique et des *Perspectives territoriales mondiales* et autres principales études scientifiques ;

e) À mobiliser des personnalités nouvelles et influentes pour soutenir les objectifs de la Convention et les activités de sensibilisation et de communication qui y sont liées, par exemple les Ambassadeurs de bonne volonté, les Ambassadeurs des terres, les Héros des terres, les responsables gouvernementaux, les chefs d'entreprise et les dirigeants de la société civile, en mettant tout particulièrement l'accent sur la mobilisation des jeunes, des femmes et des filles des communautés touchées par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

66. **Les Parties souhaiteront peut-être prendre note du présent document dans le rapport de la seizième session de la COP et prier le secrétariat de faire le point sur la mise en œuvre du plan de communication aux prochaines sessions de la COP dans le cadre de son rapport sur l'exécution du plan de travail de la Convention.**